

Intégrer l'Ecole de la Deuxième Chance : 200 « places » disponibles pour les jeunes de la Seine-Saint-Denis

Aujourd'hui, de nombreux jeunes sans qualification peinent à trouver un emploi. L'Ecole de la Deuxième Chance de la Seine-Saint-Denis (E2C93) peut être une première étape dans leur parcours d'insertion. Zoom sur cette « école » pas comme les autres.

Un accompagnement personnalisé

L'E2C93 permet à des jeunes adultes de 18 ans à 25 ans de se diriger vers le métier qu'ils veulent exercer. Ce sont d'ailleurs 600 jeunes par an qui passent par les structures de La Courneuve, Bobigny, Rosny-sous-Bois et Sevran. En retour, ils doivent montrer une motivation très forte.

Ces derniers sans qualification ni diplôme, sortis du système scolaire depuis au moins un an, sont accompagnés par l'organisme grâce à des parcours individualisés. Ces parcours permettent l'élaboration d'un projet professionnel, développement et validation de connaissances générales, et de compétences professionnelles et socioprofessionnelles.

Comment cela fonctionne ?

A l'E2C93, chaque parcours a un nombre d'heures défini. Ce dernier dure environ 10 mois et comporte un maximum d'heures de 1400 heures. Soit un total de 7 heures par jour. Dès l'entrée à l'école, les participants doivent valider une période d'essai d'un mois avant de pouvoir percevoir une rémunération de l'[ASP](#) pour le Conseil Régional.

Ce parcours est dédié à 50% au stage choisi par l'élève puis pour le reste à l'école. Afin de trouver une formation, un emploi ou un apprentissage, les bases scolaire seront revues grâce à l'apprentissage de matière comme :

- Français
- Mathématiques
- Bureautique
- Théâtre
- Activités sportives
- Philosophie
- Connaissance du monde contemporain
- Visites citoyennes

En stage dans le métier qu'il aura choisi, il se conformera au fonctionnement de l'entreprise et apprendra à développer ses compétences.

A la sortie, l'objectif est d'intégrer un emploi ou une formation. Chaque stagiaire reçoit une Attestation de Compétences Acquisées reprenant les savoirs et compétences acquis durant le parcours.

[Pour en savoir plus ou s'inscrire à l'Ecole de la deuxième chance, n'hésitez pas à nous contacter.](#)